

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 13 (1875)  
**Heft:** 25

**Artikel:** Lausanne en 1876 : [suite]  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-183293>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.  
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 19 Juin 1875.

Nous approchons du moment où les gymnastes vaudois se rendront à Lausanne pour y célébrer leur fête. Le programme des journées des 26 et 27 juin est depuis longtemps publié ; la construction de la cantine et celle de l'enceinte destinée aux exercices, sur la place de Montbenon, avancent rapidement, et de nombreux dons de toute nature sont parvenus au comité d'organisation. Celui-ci adresse cependant un nouvel appel à la population, surtout au point de vue des logements, dont le nombre est encore insuffisant. En conséquence, les personnes qui ont des lits disponibles et qui sont disposées à loger nos gymnastes, sont priées de bien vouloir le faire connaître à M. Larpin, municipal, président de la commission des logements.

Quant aux prix, il ne faudrait point déduire de ce qui est dit plus haut qu'il y en a en abondance, trop peut-être. Non, de pareilles illusions seraient regrettables ; tous ceux qu'on voudra bien offrir encore seront reçus de la meilleure grâce et avec une sincère reconnaissance.

Il en est de même pour la liste des actions ; elle est toujours ouverte et tend les bras aux signataires.

Mesdames !

Bientôt vont arriver dans nos murs, et de toutes les parties du canton, de beaux jeunes gens, des gymnastes aimables, qui se réjouissent, sans doute, à la pensée de nous tendre une main cordiale. Leur gai cortège va circuler dans nos rues, sous vos fenêtres, sous vos tendres regards. Voudriez-vous les voir passer ainsi, Mesdames, entre des murs à l'aspect sévère, triste et froid ?... Non, vos croisées vont s'embellir ; les guirlandes, les festons de verdure et de fleurs vont y naître et s'y entrelacer sous vos doigts de fées ; les drapeaux et les banderolles aux couleurs éclatantes vont y flotter au souffle de ce beau printemps dont nous jouissons et qui verse la joie dans tous les coeurs.

Voici, Mesdames, l'itinéraire des cortèges :

LE SAMEDI MATIN :

Départ de la gare, à 8 heures, pour passer par l'*Avenue de la Gare*, les rues d'*Etraz, St-Pierre, Bourg, Place St-François, Grand-Chêne* et *Montbenon*.

LE DIMANCHE SOIR, après la distribution des prix :

Départ de Montbenon pour passer le *Grand-Chêne*, le *Grand-Pont*, *Chauderon*, rues de *l'Halle, St-Laurent, Haldimand, Place de la Riponne, Madelaine, Palud*, rues du *Pont, Petit St-Jean, Centrale, St-François, Bourg, Derrière Bourg* et *Place St-François*.

## Lausanne en 1876.

17 juillet. — L'ouverture du tir fédéral étant fixée à dimanche 18 courant, nous nous empressons de conduire nos lecteurs sur l'emplacement de la fête, afin de pouvoir visiter à l'aise les nombreuses constructions qui s'y sont élevées, car dans deux jours la foule s'y portera en si grandes masses que la chose ne sera plus possible.

Mais donnons préalablement un rapide coup-d'œil en ville.

Partout des groupes de citoyens qui s'entretiennent de la décoration, qui louent, conseillent ou critiquent ; partout des gens qui vont et viennent affaires. Plusieurs ouvriers de M. Heer, lampiste, sont occupés à tendre de longs fils de métal le long des trottoirs du *Grand-Pont* pour y suspendre des lampions. Au fond de tous les magasins, sur toutes les terrasses, dans tous les vestibules, de nombreuses dames et demoiselles cousent des drapeaux, découpent des oriflammes, façonnent du papier à fleurs, enchaînent des touffes de mousse, entrelacent des rameaux de laurier. Chacun veut lutter d'originalité, de luxe et de bon goût. Sur les portes, les fenêtres, le long des corniches, au bord des balcons, on colle, on cloue, on attache des supports destinés à recevoir ces divers ornements.

La Municipalité, qui vient de voter une somme de 800 francs pour la décoration de l'*Hôtel-de-Ville* et des fontaines publiques, fait annoncer au son de la caisse qu'à 2 heures de la verdure sera distribuée gratuitement sur la *Riponne*, où les ouvriers de ville viennent d'accumuler une masse considérable de branches de sapin, de lierre et de mousse recueillie dans les forêts communales, sous la surveillance de M. l'inspecteur Secrétan.

17 juillet. — Pendant que la ville s'embellit, que nos rues se transforment en bosquets, que toutes les maisons se parent comme une salle de bal, dirigeons nos pas vers le champ de fête.

Nous longeons le *Maupas* ; arrivés vers les der-

nières habitations de ce quartier, nous prenons à droite par une large avenue ouverte récemment, dans les vergers qui bordent la route et aboutissant en face du pavillon des prix, placé au centre de la place de Beaulieu. Tous les regards s'arrêtent agréablement sur cette élégante construction, dont on attribue le plan à M. Rouge, architecte. Disposé en forme de croix, ce pavillon simule une élégante chapelle où le jour pénètre de tous côtés à travers de hautes et sveltes fenêtres en ogive aux gracieux ornements, et du centre de laquelle s'élance, à une hauteur de 30 mètres, une tour surmontée d'une statue allégorique représentant la Confédération suisse, et qui tiendra bientôt l'étendard fédéral remis demain par la députation de Zurich. Un balcon circulaire, couronnant le milieu de la tour, est destiné à recevoir les drapeaux des sociétés locales; sur un autre balcon placé plus haut, seront plantés ceux des sociétés cantonales. Quatre jets-d'eau font jaillir leurs gerbes au pied du pavillon.

Au midi de la place s'étend un long bâtiment dans lequel sont installés le bureau télégraphique, ceux de la police et des renseignements.

A l'occident s'élève la grande cantine, vaste et imposante construction pouvant contenir 7 à 8,000 personnes, et dans laquelle on pénètre, à l'orient, par un arc de triomphe à trois arcades, dont les deux entrées latérales sont surmontées de tours crénelées hautes de 45 pieds, et flanquées chacune de 4 tourelles octogones. De larges escaliers conduisent aux tribunes et aux longues galeries disposées autour de l'enceinte.—Une voie large et d'une pente douce, traversant le bois de Beaulieu, nous amène sur un petit plateau au midi duquel est établi le campement de la troupe de service. De là s'étend jusqu'à la Ponthaise, et de chaque côté de la voie, toute une longue rue formée par les baraques des marchands, des saltimbanques, des jeux de hasard qui s'y sont installés depuis quelques jours et exploitent déjà leurs industries favorisées par les nombreux promeneurs qu'ils attirent chaque soir.

Mais nous ne pouvons nous arrêter devant chaque tourniquet, ni entendre le boniment de plus de 300 acrobates, de montreurs de singes et de géants qui luttent d'éloquence au milieu du tintamarre infernal de musiques plus enragées les unes que les autres; nous ne pouvons pas non plus visiter tous les étalages de pâtisseries, de beignets, de pains d'épices, de rafraîchissements, dont les tentes plantées sur les bords du chemin des Grandes-Roches forment une rue transversale: Il nous faut passer outre.

Après quelques instants nous arrivons à la grande arène des tireurs, qui s'étend de la route de la Ponthaise jusque vers le Bois-Mermet et dont la ligne de tir se dirige contre Bellevaux, où s'alignent 180 cibles, à peu de distance de la route du Mont, interdite momentanément à la circulation.

Aux environs du stand est une grande buvette, destinée aux tireurs, une armurerie, un bureau télégraphique et un bureau de renseignements.

En revenant sur nos pas pour rentrer en ville, nous trouvons que l'animation a considérablement augmenté en Beaulieu, car la nuit approche, les promeneurs arrivent par centaines, toutes les barraques sont illuminées, la cantine étincelle de mille becs de gaz, tout y est en mouvement: les cuisiniers, les sommeliers, les aides de toute espèce entassent les bouteilles, rincent les verres, comptent les services, frottent, lavent, polissent, tandis que des quantités considérables de provisions arrivent sans cesse et s'accumulent dans l'office.

La vie lausannoise est déplacée: on ne vit qu'en Beaulieu; on ne voit, on n'entend que par le tir fédéral.

L. M.

Les journaux donnent les chiffres les plus divertissants sur le nombre des personnes qui ont participé au *Volkstag* de dimanche dernier.

Un journal affirme que l'assemblée ne comptait pas plus de 2000 personnes, y compris les curieux et les enfants; un autre en a vu 6000; un troisième, 10,000: les reporters qui donnent ces chiffres devraient évidemment se payer une paire de lunettes, car voici d'autres organes, et des plus éclairés, qui disent 15,000, 17,000, 20,000, sans compter les habitants de Berne restés à leurs fenêtres pour acclamer l'imposant cortège!

Le défilé a duré au plus dix minutes, selon les uns, vingt minutes selon d'autres, trente minutes, s'il faut en croire le chronomètre du *National*, de la Chaux-de-Fonds.

Et dire que les susdits journaux sont tous des organes sérieux, répandant la lumière, amis incorruptibles de la vérité!

On sait que vers 1704, à la fin de la guerre des Cévennes, les protestants de ce pays se révoltèrent après la révocation de l'édit de Nantes et prirent le nom de *Camisards*, parce que les soldats se revêtaient d'une espèce de chemise par-dessus leurs armes, de crainte que l'éclat de l'acier vint à les trahir.

En 1702, Louis XIV envoya contre les Camisards le maréchal de Montrevel, qui ne put les réduire, et en 1704, le maréchal de Villars ne les soumit qu'en détachant de leur parti un de leurs principaux chefs, Jean Cavalier. La plupart périrent dans les supplices, et les cruelles vexations exercées contre eux prirent le nom de *Dragonnades*, parce qu'on y employait surtout des dragons. Ce sujet historique a inspiré à Maillard l'une des plus gracieuses compositions musicales du répertoire moderne, celle de l'opéra: *Les Dragons de Villars*.

Disons maintenant que cet opéra a été donné dernièrement sur notre scène lausannoise, et nos lecteurs saisiront plus facilement le sens de la boutade suivante que nous devons à l'aimable collaboration de M. C.-C. D.